

**SUPPLEMENT À LA NOTE D'INFORMATION
RELATIVE À L'ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PAR EMERGO REAL ESTATE SA**

**LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ETABLI PAR EMERGO REAL ESTATE SA EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2019
ET EST UN SUPPLÉMENT A LA NOTE D'INFORMATION INITIALE DU 13 NOVEMBRE 2019**

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ
PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA)**

**AVERTISSEMENT :
L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS
OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU**

**LES OBLIGATIONS NE SONT PAS COTÉES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À
VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT**

Ce supplément (le « **Supplément** ») à la Note d'Information du 13 novembre 2019 relatif à l'offre publique relative à l'émission d'Obligations Subordonnées par EMERGO REAL ESTATE SA (l'« **Émetteur** »), constitue un supplément à ladite Note d'Information conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Ce Supplément a pour objet d'informer les Investisseurs que :

- le Code ISIN BE0026959909 des Obligations, déterminé dans la Note d'Information ainsi que les Termes et Conditions en Annexe N°1, a été annulé et remplacé par le Code ISIN BE6317307856 ;
- il s'ensuit que la Partie IV - A. de la Note d'Information est modifiée comme décrit ci-dessous :

PARTIE IV - INFORMATIONS CONCERNANT LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT OFFERTS

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

ISIN	BE6317307856
------	--------------

- il s'ensuit que l'Annexe 1 - Emergo Real Estate SA - Termes et Conditions des Obligations Subordonnées - Définitions est modifiée comme décrit ci-dessous :

ANNEXE N°1

EMERGO REAL ESTATE SA TERMES et CONDITIONS des OBLIGATIONS SUBODONNÉES

DÉFINITIONS

<u>Emprunt Obligataire</u> :	Désigne l'emprunt par voie d'émission d'obligations subordonnées d'un montant maximum d'un million cinq cent mille euros (1.500.000 EUR) portant intérêt brut en base annuelle de sept pour cent (7,00%) durant les quatre premières années, du 22/11/2019 au 21/11/2023, et de neuf pour cent (9,00%) durant la dernière année, du 22/11/2023 au 21/11/2024, et répertorié sous le numéro de Code ISIN BE6317307856.
<u>Levée de Fonds</u> :	Désigne l'emprunt par voie d'émission d'obligations subordonnées d'un montant maximum d'un million cinq cent mille euros (1.500.000 EUR) portant intérêt brut en base annuelle de sept pour cent (7,00%) durant les quatre premières années, du 22/11/2019 au 21/11/2023, et de neuf pour cent (9,00%) durant la dernière année, du 22/11/2023 au 21/11/2024, et répertorié sous le numéro de Code ISIN BE6317307856.

Le présent Supplément complète et est indissociable de la Note d'Information. Il doit être lu en lien avec la Note d'Information, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'Offre et des risques y attachés.

Droit de révocation : Conformément à l'article 15 de la Loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont déjà souscrit aux instruments de placement avant que le supplément ne soit publié ont le droit de révoquer leur souscription pendant deux jours ouvrables après la publication du supplément. Le droit de révocation doit être exercé au plus tard le lundi 25 novembre 2019 à 23h59, par l'envoi d'un email à BeeBonds SPRL (info@beebonds.com), contenant l'indication claire que le souscripteur souhaite renoncer à sa souscription ainsi que son numéro de compte bancaire. Le souscripteur sera remboursé sur le compte bancaire indiqué dans l'email de révocation dans les quinze (15) jours suivant la date d'envoi de l'email de révocation.